

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Montreuil-sur-Ille, lundi 21 novembre 2022

## *Appel à projets "valorisation touristique du canal d'Ille-et-Rance"* Les maisons éclusières de Coursgalais et de Chanclin à l'aube d'une nouvelle vie

Après avoir adopté en 2018 une stratégie de développement et de valorisation des voies navigables, la Région Bretagne entend donner une seconde vie aux maisons éclusières dont elle est propriétaire. Dans cette optique, elle lance ce lundi avec la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné un appel à projet visant à développer de nouvelles activités touristiques et de nouveaux services, en lien avec la voie d'eau, à Montreuil-sur-Ille, sur les sites de deux maisons éclusières. Les porteurs de projet ont jusqu'au 28 février pour déposer leur dossier de candidature.

Les usages envisagés dans ces lieux doivent contribuer de manière innovante à **animer les voies d'eau et la voie verte**, à **encourager les activités mixtes ou intermodales** (bateau / vélo...) et à **répondre aux besoins et attentes de l'ensemble des usagers** que ce soit une :

- **offre d'activités nautiques nouvelles et innovantes** (offres de navigation habitées ou non, restauration et/ou hébergement sur l'eau, activité multi-modale, canoë-kayak, barque, petit bateau...) ;
- **offre de services à destination des « navigants » et des « itinérants vélos »** le long des voies d'eau (hébergement, petite restauration, location de bateaux, accompagnement fluvial ou à vélo, points de vente directe, services de réparation, locations de vélos...).

L'appel à projet est ouvert aux particuliers, entreprises, associations et collectivités. Le cahier des charges et ses annexes, les fiches techniques et le dossier de candidature sont à télécharger sur le site du Val d'Ille-Aubigné : <https://www.valdille-aubigne.fr/appel-projet-maisons-eclusieres>.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au **mardi 28 février 2023, 12h**.

Contact : [maisonseclusieres@valdille-aubigne.fr](mailto:maisonseclusieres@valdille-aubigne.fr)

« L'axe 4 du projet de territoire du Val d'Ille-Aubigné a orienté sa stratégie de développement touristique sur le Domaine de Boulet (PNI), les chemins de randonnée et la valorisation du canal d'Ille-et-Rance par des actions de réhabilitation des maisons éclusières et, en parallèle, un développement culturel.

Cette stratégie se déploie en parfaite interaction avec la Région Bretagne. La richesse des territoires intérieurs de Bretagne doit être développée, valorisée afin de mettre en avant l'identité de chaque territoire. »

**Ginette EON-MARCHIX**, Vice-présidente du Val d'Ille-Aubigné au tourisme



Maison éclusière de Coursgalais



Maison éclusière de Chanclin

Contact presse

Val d'Ille-Aubigné - Service communication : 06 84 56 10 44 / 07 60 05 68 99 / [communication@valdille-aubigne.fr](mailto:communication@valdille-aubigne.fr)

Région Bretagne - Service presse : 02 99 27 13 54 / [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)